Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260407-DCM2026_021-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-021 - ÉLUS – Approbation du Règlement Intérieur du Conseil Municipal

En Exercice	Présents	Quorum	Nombre de suffrages exprimés		Nombre de suffrages non exprimés	
29	25	15	pour : contre :	23 6	Abstentions :	0

Date de la convocation : Mercredi 01 avril 2026
L'an deux mille vingt-six, le sept avril, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Présents : Noëlle CHENOT, Patrick CAILLEAU, Carole RAMAUX, Jean-Paul LE BIHAN, Catherine PAILLERON-JOANNIC, Gaspard GUCCIARDI, Jocelyne DARDEVET, Didier RETAILLEAU, Danièle MAUROUZEL, Eric MAUROUZEL, Luc JEROME, Stéphane KEROUAULT, Gaël LACROIX, Mélody LAY, Virginie TOUZARD, Justine WINCKLER DRUMARE, Simon MARTIN, Vincent GUYOT, Camille LAMOUR, Loeiza LE GAL, Chantal CHARRERON, Eric MAHE, Cécilia VENET-LASNIER, Vincent TANGUY, Kahina SAADI

Pouvoirs : Patricia BUSNEL a donné pouvoir à Jocelyne DARDEVET, Paulette LAMBERT a donné pouvoir à Gaspard GUCCIARDI, Yvan LE NEVE a donné pouvoir à Stéphane KEROUAULT, Gérard LELOUP a donné pouvoir à Eric MAHE

Absence : Patricia BUSNEL, Paulette LAMBERT, Yvan LE NEVE, Gérard LELOUP

Secrétaire de séance : Vincent TANGUY

VU le Code Général des Collectivités Territoriales (CGCT), notamment son article L.2121-8 du CGCT relatif à l'obligation d'adoption d'un règlement intérieur dans les six mois suivant l'installation du conseil municipal ;

VU la séance d'installation du Conseil Municipal en date du 20 mars 2026 ;

CONSIDÉRANT qu'il appartient à l'assemblée délibérante d'adopter un règlement intérieur encadrant son fonctionnement ;

Envoyé en préfecture le 10/04/2026
Reçu en préfecture le 10/04/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260407-DCM2026_021-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

CONSIDÉRANT que le projet de règlement intérieur a été transmis à chaque conseiller municipal conformément aux dispositions en vigueur,

CONSIDÉRANT que ce règlement a pour objet d'organiser le fonctionnement du Conseil Municipal dans le respect des dispositions légales en vigueur,

Après délibération et un vote à main levée, le Conseil Municipal à par 23 votes pour et 6 contre *(Chantal CHARRERON, Cécilia VENET-LASNIER, Vincent TANGUY, Kahina SAADI et Eric MAHE avec pouvoir)*

ADOPTE le règlement intérieur tel que présenté et annexé à la présente délibération;

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à SURZUR, le 08 avril 2026

Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Signé par : Noëlle CHENOT Date : 09/04/2026 Qualité : Maire Noëlle CHENOT Noëlle CHENOT	Vincent TANGUY